E FOOT 38 PV N° 307



du jeudi 1er Septembre 2016

SAISON 2016-2017



Table des Matières Cette Semaine :

BUREAU 3
SECRETARIAT ADMINISTRATIF 3
COMMISSION DES ARBITRES5
COMMISSION DELEGATIONS8
COMMISSION ETHIQUE9
COMMISSION FEMININES10
COMMISSION FOOT ENTREPRISE 13
COMMISSION FUTSAL14
COMMISSION DES REGLEMENTS 15
STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS 16
COMMISSION SPORTIVE 17
COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE 21
COMMISSION TECHNIQUE23
COMMISSION DES TERRAINS24
UNAF 26

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN 38360 SASSENAGE

TEL: 04 76 26 82 90 - FAX: 04 76 27 04 62

EMAIL: district@isere.fff.fr



APPEL	04 76 26 87 72
ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

OS PARTENAIRES







Cohésion Sociale















REUNION DE BUREAU DU MARDI 30 AOUT 2016

Présents: MM. BOUAT, GIROUD-GARAMPON, LOUIS, MALLET, MONTMAYEUR, RAYMOND, TRUWANT

Excusés: MM. MUFFAT- JOLY, DENECHERE

AJA Villeneuve:

Appel en Ligue de la décision du Bureau parue au PV 306. Le dossier sera examiné le mardi 6 septembre par la commission d'Appel de Ligue.

U15 Promotion Excellence poule A:

Considérant la vacance créée suite au non engagement du club de Rives.

En application de l'article 24.5 des Règlements Généraux, l'équipe de Crolles 2 est repêchée et remplace l'exempt en poule A.

L'équipe du groupement de l'Isère Rhodanienne vient en application de l'article 21.1.2 des Règlements sportifs du District de l'Isère, s'intégrer à cette poule de promotion d'Excellence.

De ce fait, le championnat de la poule de promotion Excellence poule A se déroulera à 13 pour la saison 2016-2017 avec un retour à 12 dès la saison 2017-2018.



ECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 30 AOUT 2016

Réunions d'avant saison

Dates des réunions d'avant saison :





Le 5 Septembre à Varces au Stade Municipal pour les 1° Division A et B et 2° Division Poule A Pour ces réunions programmées à 19Heures, doivent être présents le dirigeant et l'éducateur de l'équipe concernée. Elles s'effectueront en présence de membres des commissions règlements, appel, discipline, arbitre, sportive et éthique.



PV N° 307

JEUDI 1er SEPTEMBRE 2016

France - Brésil Féminines au Stade des Alpes

C'est à Grenoble que la FFF a confié l'organisation du match FRANCE- BRESIL Féminines. Nous aurons donc le plaisir de les accueillir le **16 septembre** à 21h sur la pelouse du stade des Alpes.



Vous trouverez sur le site du District le bon de commande à nous retourner avant le **10 Septembre 2016**

Pour les licenciés souhaitant acheter des places à titre individuel rendez-vous à l'espace billetterie sur le site de la FFF.

TRESORERIE RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION –DERNIER RELEVE) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS:

<u>REGLEMENTS</u>: FOUR – MOS 3 RIVIERES – 2 ROCHERS – LIERS – LA COTE ST ANDRE – ASIEG – CVL 38 – FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE.

APPEL: AJA VILLENEUVE - LRAF





COMMISSION DES ARBITRES

Permanence du Mardi 30 AOUT 2016

Président : A. SERVE CTDA : N. BROTONS

Présents: P CALUORI, J.M KODJADJANIAN, J CHARLES, J VELOSO, J SABATINO

STAGE ANNUEL INFORMATION IMPORTANTE A L'ATTENTION DES ARBITRES et DES OBSERVATEURS

Veuillez prendre note dès à présent que tous les arbitres de catégories D1, D2 D3 et D4, les arbitres assistants agréés LIGUE, les arbitres assistants de DISTRICT, les jeunes arbitres, les féminines et les observateurs appartenant au DISTRICT DE L'ISERE DE FOOTBALL sont dans l'obligation d'effectuer le STAGE DE DÉBUT DE SAISON qui s'effectuera le :

SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016 de 8h à 17h

Lieu : TSF de VOIRON ancien (CREPS). Prendre vos dispositions dès à présent.

Il y aura un test physique Werner Helsen et un examen théorique (questionnaire) dans la journée.

Pour les Clubs : Arbitres Auxiliaires

Attention, dernières formations pour la saison 2016/2017 :

Secteur NORD ISERE - Secteur BIEVRE ET VALLOIRE

Jeudi 8 Septembre 2016 à CRACHIER (38300) Salle des Fêtes à 19h15

Responsable CDA: Monsieur Stéphane MORE Port. 06.84.05.53.97 – Mail <u>stephane.more@sfr.fr</u>
Monsieur André SERVE Port. 06.82.75.50.07 – Mail <u>andre.serve@free.fr</u>

Secteur FONTAINE - PONTCHARRA - LA MURE / Secteur VOIRON - SAINT MARCELLIN

Lundi 12 Septembre 2016 au District de l'Isère à Sassenage à 19h15

Responsable CDA: Monsieur Dimitri KRISTO Port. 06.37.97.88.14 – Mail <u>dimitri.kristo@orange.fr</u>
Monsieur Albert BROUTY Port. 06.17.14.62.03 – Mail: <u>albertbrouty@aol.com</u>

Inscriptions: boite E-mail Irafoot de vos clubs.

QUESTIONNAIRE MAISON ANNUEL et NOUVELLES LOIS DU JEU 2016/2017

Le questionnaire maison annuel est en ligne sur le site du District de l'Isère (*rubrique Arbitrage Formations*) depuis le **lundi 25 Juillet 2016 à 18H00**, et doit être effectué avant la date **limite** du **Dimanche 25 Septembre 2016 à**



PV N° 307

JEUDI 1er SEPTEMBRE 2016

20H00 (heure à laquelle le questionnaire ne sera plus disponible). Lien direct vers le questionnaire : https://goo.gl/forms/lpkqRPhB2LiZDGIz1

Le questionnaire est constitué de questions **QCM** à remplir en ligne (aucun format papier n'est accepté) et porte exclusivement sur les **nouvelles Lois du Jeu 2016/2017** (parmi lesquelles il y a de très nombreux changements). Afin de vous aider dans vos réponses, un **document relatif** à ces nouvelles Lois est également téléchargeable sur le site du District (*rubrique Arbitrage > Documents > Nouvelles lois du jeu IFAB 2016/2017*). Lien direct vers les Lois du Jeu IFAB 2016/2017 : http://urlz.fr/3Y2H

Il est vivement conseillé (pour ne pas dire obligatoire) de **bien lire ce document avant de répondre au questionnaire**.

COMMISSION MEDICALE et COMMISSION des ARBITRES

<u>Dossiers médicaux des arbitres</u>: Message à destination des **arbitres** qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur **visite médicale**.

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2016/2017.

Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale.

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier. De même il doit marquer la date PRECISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

- * Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.
- * Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS

Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE. Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)

CONTACTS COMMISSION:

<u> Président :</u>

André SERVE Port.: 06 82 75 50 07 / Tél. Dom.: 04 74 86 16 63 - Mail: andre.serve@free.fr

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) :

Nicolas BROTONS Port. District: 06 95 14 29 38 - Mail District: nicolas.brotons@isere.fff.fr

P.6

Le Foot en Isère: Moi J'adhère



PV N° 307

Désignateur arbitres adultes :

Albert BROUTY Port. District: 06 17 14 62 03 / Port.: 06 31 79 46 91 Mail: albertbrouty@aol.com

Désignateur jeunes arbitres :

Eric FIARD Port. District: 06 46 41 36 44 / Port.: 06 70 29 68 27 / Mail: veyet.fiard@yahoo.fr

<u>Désignateur Observateurs :</u>

Jean-Marie KODJADJANIAN Port.: 06 81 81 90 32 - Mail: jmarie.kodja@yahoo.fr

Désignateur Futsal et Foot Entreprises :

Fernand RODRIGUES Port.: 06 16 33 38 84 - Mail: fernandrodrigues21@gmail.com

Correspondant Trésorerie: José VELOSO Port.: 07 87 55 57 16 - Mail: jose-veloso@wanadoo.fr

Afin de répondre aux attentes des clubs et des arbitres, la CDA a fait en sorte d'avoir des REFERENTS dans les divers SECTEURS géographiques du département :

Secteur FONTAINE / PONTCHARRA / LA MURE Secteur NORD-ISERE

KRISTO Dimitri (CDA): 06 37 97 88 14 MORE Stéphane (CDA): 06 84 05 53 97

Secteur VOIRON / SAINT MARCELLIN Secteur BIEVRE-VALLOIRE

BROUTY Albert (CDA): 06 31 79 46 91 SERVE André (CDA): 06 82 75 50 07

COURRIERS

LRAF : Pris note

FOOT 2000 : Indisponibilités, pris note

COURRIERS CLUBS:

Formation arbitres auxiliaires: ST MARTIN D'URIAGE / TURCS DE GRENOBLE / BOSS SP

ESPC

COURRIERS Arbitres : GHRIEB Hakim: Lu et noté

BEN EL HADJ SALEM M : Demande transmise au désignateur compétent

ATTENTION L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES T'ES SUR LA TOUCHE LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.



PV N° 307

JEUDI 1er SEPTEMBRE 2016



REUNION DU MARDI 30 AOUT 2016

Président : CICERON Fabien - Portable : 06.33.54.57.25

Présents: MONTMAYEUR Marc, BOULORD Jean Marc

Excusé: DENECHERE Gilles

RAPPEL AUX CLUBS

Les demandes de Délégué doivent se faire par courrier ou E-mail avec l'entête du Club, aucune autre demande ne sera prise en compte

Pour les calendriers qui sont déjà sortis, vous pouvez faire vos demandes de délégués dès à présent.

Pour le Championnat

La demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre

Pour Les Coupes

La Demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres

PLENIERE DES DELEGUES DISTRICT

La Plénière des délégués aura lieu le Vendredi 23 Septembre 2016 à 18H30 Salle Pierre Dubois au District de l'Isère à Sassenage

NOUS VOUS RAPPELONS QUE VOTRE PRESENCE EST OBLIGATOIRE. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, merci de renvoyer votre coupon réponse au plus vite.



Le Foot en Isère: Moi J'adhère



COMMISSION ETHIQUE

Réunion Commission du 30 AOUT 2016

Présents: MALLET, GIROUD-GARAMPON, BERT, MONTMAYEUR, EL GHARBI

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Les dates des réunions de formation sont sur le site du district.

RECIDIVE CLUBS

RAPPEL RECIDIVE CLUB

Ci-dessous en complément du tableau que vous pouvez retrouver sur le site du district onglet « éthique », les clubs qui doivent effectuer des formations et la date butoir où ces formations doivent être terminées y compris la certification :

CLUB CONCERNE	DATE BUTOIR
MISTRAL	29/10/2016
CHATTE	10/12/2016
BOURBRE	23/12/2016
VILLENEUVE	03/03/2017
SUD ISERE	31/03/2017
MARTINEROIS	24/03/2017
FC2A	14/04/2017
VILLENEUVE	12/05/2017
ESPOIR ST CLAIROIS	19/05/2017
VILLENEUVE	30/06/2017

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boite mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

De plus lors de la parution des dates de formation de la saison 2016-2017 tous ces clubs ont reçu l'information directement sur leur boite mail officielle.

DELEGUES CLUB

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous transmettrons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucun envoi partiel ne sera effectué. Les vignettes sont envoyées au <u>président du club</u>

Listes reçues: Noyarey, St Joseph de Rivière, Lauzes, Manival, Anthon, Tignieu Jameyzieu, Oyeu, L.C.A., Ver Sau

Nous vous conseillons de vous reporter à l'article 44 des règlements du district.



PV N° 307

JEUDI 1er SEPTEMBRE 2016



Réunion du Mardi 30 08 2016

<u>Président</u>: J. ISSARTEL <u>Présents</u>: Th Truwant, A. Brault

RAPPEL

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)**

IMPORTANT

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

 $\textbf{COURRIERS:} \ \text{VALLEE DU GUIERS} \ , \ \text{LIGUE RHONE ALPES, SAINT SIMEON DE BRESSIEUX} \ , \ \text{LA COTE SAINT ANDRE} \ , \ \text{VALLEE BLEUE} \ , \ \text{E} \ \text{G} \ \text{2} \ \text{FF}$

DEROGATION U 16 F / U 17F pour jouer en seniors (compétitions district)

La demande de dérogation concernant la possibilité d'utiliser 1 U 16 F et 2 U17 F a été validée par le comité directeur et transmise au comité directeur de la ligue Rhône alpes pour approbation

FMI

Contrairement à ce qui avait été annoncé en commission plénière, la FMI ne devrait pas être mise en place cette année

FUTSAL

Les clubs féminins intéressés par la création d'un championnat futsal sont priés de se faire connaitre auprès de Janick LOUIS (commission futsal)

P.10

Le Foot en Isère: Moi J'adhère

CHAMPOIONNAT A 11

17 équipes engagées à ce jour

3 poules de 6 équipes avec un exempt dans une poule.

Equipes engagées : AIX , BOURBRE ,CLAIX , E G 2 FF, ESTRABLIN 2, G F 38 3, GRESIVAUDAN, HAUTE TARENTAISE, LA MOTTE SERVOLEX, MISTRAL, SUD ISERE, U O P, RO – CLAIX, VALLEE DU GUIERS, VER SAU, VOIRON / MOIRANS, VOUREY

Projet de poule

A: AIX, EG 2 FF, GRESIVAUDAN, HAUTE TARENTAISE, LA MOTTE SERVOLEX, U O P

B: GF383, MISTRAL, SUD ISERE, VOIRON / MOIRANS, CLAIX, VER SAU

C: ESTRABLIN 2, VALLEE DU GUIERS, VOUREY, RO - CLAIX, BOURBRE

CHAMPIONNAT A 8

Rappel date limite des pré-engagements le 05 09 2016

21 équipes engagées à ce jour

Equipes engagées : ARTAS CHARANTONNAY , A S C O L , BAS BUGEY , BIZONNES , COLLINES , CORBELIN, DOMENE, FORMAFOOT B V, FOUR , IZEAUX, L C A FOOT , LIERS , MARTINEROIS , MIRIBEL , NORD DAUPHINE , PONT DE CLAIX , RUY MONTCEAU 2 , SASSENAGE , SAINT CASSIEN , VALMONTOISE , VEZERONCE HUERT

CHAMPIONNAT U15 F

COURRIER: CREYS- MORESTEL

Nous organisons un championnat U 15 F pour la saison à venir, les inscriptions sont à finaliser sur foot clubs. La commission se tient à la disposition des clubs pour toutes explications sur ce nouveau championnat. Pour rappel peuvent jouer dans cette compétition les U15F, U14F, U13F et 3 joueuses U12F au maximum par équipe. Limite date d'inscription 26 09 2016

4 équipes engagées à ce jour

G F 38, CREYS MORESTEL, L C A FOOT, NORD DAUPHINE

CHAMPIONNAT U18 F

Rappel date limite des pré-engagements le 05 09 2016

19 équipes engagées à ce jour

Engagement de l'Entente SAINT SIMEON DE BRESSIEUX / LA COTE SAINT ANDRE gérée par la COTE SAINT ANDRE

REUNION D'AVANT SAISON

La réunion à ARTAS se déroulera le jeudi 8 septembre 2016 à 19 h au club house Sont invités les clubs de la région ouest / nord de l'Isère

La réunion de FONTAINE aura lieu le lundi 12 septembre 2016 à 19 h au parc karl Marx à coté de la piscine ; sont invités les clubs de la région grenobloise et sud iséroise

La réunion de ST ROMANS aura lieu le 14 septembre 2016 à 19 h au stade sont invités région centre de l'Isère

La réunion organisée par le club de VALLEE DU GUIERS aura lieu le 15 septembre 2016 à 19 h salle 2 à coté du siège à Chimilin sont invités les clubs du nord, centre de l'Isère les clubs de Savoie et bas bugey.



PV N° 307

JEUDI 1er SEPTEMBRE 2016

DOCUMENT SUR LES PRATIQUES DES JEUNES FEMININES LICENCIES

LICENCIEE FEMININE PAR ANNEE D'AGE

LICENCIEL I LIVIININE PAIX AIVINEE D'AGE				
LICENCE	COMPETITIONS	AUTORISATION MEDICALE	SPECIFICITES	PRATIQUE EN MIXITE
U19F	SENIORS A 11 SENIORS A 8	Simple		Non
U18F	SENIORS A 11 SENIORS A 8	Autorisation à pratiquer en catégorie supérieure		Non
U18F	U18 F A 8	Simple		Non
U17F	SENIORS A 11 SENIORS A 8	Visite Médecin Fédéral et autorisation parentale	2 licenciées dans ll'équipe Maximum	Non
U17F	U18F A 8	Simple		Non
U16F	SENIORS A 11 SENIORS A 8	Visite Médecin Fédéral et autorisation parentale	1 licenciée dans ll'équipe Maximum	Oui en U15 G
U16F	U18F A 8	Simple		Oui en U15 G
U15F	U18F A 8	Autorisation à pratiquer en catégorie supérieure		Oui en U15 G
U15F et 14F	U15 F A 8	Simple		
U14F	U18F A 8	Autorisation à pratiquer en catégorie supérieure	3 licenciées maximum par équipe	Oui en U15 G ou en U13 G
U13F	U15F A 8	Autorisation à pratiquer en catégorie supérieure		Oui en U13 G
U12F	U15F A 8	Autorisation à pratiquer en catégorie supérieure	3 licenciées maximum par équipe	Oui en U13 G ou en plateau U10/U11

Le Président: Jacques Issartel 06 34 87 23 55



COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 30 AOUT 2016

Présent: Patrick MONIER, Farid EL MASSOUDI.

CORRESPONDANCE

Courriel Commission Foot Entreprise: foot-entreprise@isere.fff.fr

1. Mr Christophe DELPIERRE, Arbitre: noté. Remerciements.

2. Nassim SLAÏMI, Arbitre: noté. Remerciements.

3.Anthony STAGNITTO: noté.

4.Pierre-Nicolas PUGNOT : noté. Remerciements.

5.6.LRAF: noté, évolution fooclub.

SAISON 2016-2017 REUNION D'AVANT-SAISON

La réunion d'avant-saison est prévue **jeudi 08 septembre 2016 à 19h00** au siège du District (**sous réserve disponibilités**).

La **participation** d'un représentant (au moins) **de chaque équipe** est nécessaire pour le bon déroulement de nos compétitions. Préparez vos questions pour les intervenants des commissions règlements, arbitrage, discipline ou appel.

<u>IMPORTANT - TRESORERIE</u>

Tous les clubs sont invités à consulter leur messagerie électronique <nom club>@Irafoot.org> afin d'y retirer la fiche de cotisation et frais d'arbitrage 2016-

2017 à renvoyer au District dans les plus brefs délais

FOOTCLUBS - LICENCES - ENGAGEMENTS

Dirigeants de club, les licences de vos équipes ne seront délivrées qu'après validation des membres du bureau et du bureau.

Extrait du Compte-rendu de l'AG du 03/07/2015 (additif PV 253): La prise en compte des inscriptions ne se fera que si le nombre de licenciés ayant leur licence **enregistrée** à la ligue avec tous les documents prévus est suffisant (8 minimum par équipe inscrite). Toute équipe inscrite et qui n'aura pas le nombre voulu de licences sera incorporée dans une poule mais sera exempt. Un courrier sera envoyé au président du club.

Si après la 3ème journée de match, le club n'est pas à jour de licenciés : exclusion de toutes les compétitions.

INFORMATIONS

- Les demandes de licences (LRAF) et les engagements dans les différentes compétitions foot entreprise (DIF) sont accessibles (sous réserve d'être à jour de sa trésorerie).
- Clubs dont la situation auprès de la Ligue Rhône-Alpes n'est pas régularisée : licences bloquées.
- Clubs dont la situation auprès du District de l'Isère n'est pas régularisée : engagements bloqués.



PV N° 307

JEUDI 1er SEPTEMBRE 2016



REUNION DU MARDI 30 AOUT 2016

Président: LOUIS J

Présente: MJ MUFFAT-JOLY

REUNION DE DEBUT DE SAISON prévue le Vendredi 02 Septembre à 19h30.

PRESENCE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES CLUBS.

La Commission vous rappelle que tout club absent aura toutes ses rencontres perdues tant qu'il ne se sera pas présenté au DIF auprès de la Commission Futsal

INFO:

Le club de La GRINTA : ATTENTION vos engagements ne sont pas validés Le Club de JOGA présent ce mardi 30 Aout 2016

CHAMPIONNAT EXCELLENCE

Reprise du championnat prévue semaine 38 (du 19 au 25/09/16)

Les pré-engagements sur FOOTCLUB peuvent se faire dès maintenant et seront clos le 15/09/2016 toute équipe pas engagée à cette date redémarrera en promotion d'excellence

CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE

Reprise du championnat prévue semaine 39 (du 26/09 au 02/10/16)

Les pré-engagements sur FOOTCLUB peuvent se faire dès maintenant et seront clos le 15/09/2016 toute équipe pas engagée à cette date risque de ne pas pouvoir participer au championnat.

COUPE NATIONALE

1° TOUR: Le 09/10/2016

CHAMPIONNAT U17

Equipes pré-engagées : RCA, Pays Voironnais

CHAMPIONNAT Féminins:

Equipe pré engagée : Vie et Partage

MERCI AUX CLUBS INTERESSES POUR LA CREATION D'UN CHAMPIONNAT FUTSAL U17 ET FEMININES DE CONFIRMER LEUR VOLONTE DE S'ENGAGER AUPRES DE LA COMMISSION FUTSAL DU DISTRICT DE L'ISERE par mail ou courrier.



Le Foot en Isère : Moi J'adhère



OMMISSION DES REGLEMENTS

REUNION DU MARDI 30 AOUT 2016

Présents: Mrs BOULORD, CHAMBARD, SEGHIER, PINEAU, BONO, VITTONE

Excusés: Mrs. BOYER, MARTIN, REPELLIN, ROBIN.

ENTENTES

N°1: U15: AS GRESIVAUDAN / CA GONCELIN

Entente gérée par GRESIVAUDAN

N°2: U17: CA GONCELIN / AS GRESIVAUDAN

Entente gérée par GONCELIN

N°3: U13: CHABONS / OYEU Entente gérée par CHABONS

N°4: U10/U11: CHABONS / OYEU Entente gérée par CHABONS

N°5: U10: VIRIEU / VALONDRAS

Entente gérée par VIRIEU

N°6: U10 / U11: VIRIEU / VALONDRAS

Entente gérée par VIRIEU

N°7: U13: VIRIEU / VALONDRAS Entente gérée par VALONDRAS

N° 8: U15: CHABONS / OYEU / VIRIEU / VALONDRAS

Entente gérée par OYEU

N°9: U17: CHABONS/ OYEU / VIRIEU / VALONDRAS

Entente gérée par CHABONS

N°10: U19: BALMES NORD ISERE / LAUZES

Entente gérée par LAUZES

N°11: U17: LAUZES / BALMES NORD ISERE

Entente gérée par LAUZES

N°12 : U15 : BALMES NORD ISERE / LAUZES Entente gérée par BALMES NORD ISERE (attention :

entente uniquement pour l'équipe 2 vu le nombre de

licences 30 à Balmes NI)

N°13: U17: ECBF / EFDE Entente gérée par ECBF

N°14 : U15 : ECBF / EFDE Entente gérée par ECBF N°15: U13: CHIRENS / ST CASSIEN

Entente gérée par CHIRENS

N°16: U15: CHIRENS / ST CASSIEN

Entente gérée par CHIRENS

N° 17: U10-U11: ST CASSIEN / CHIRENS

Entente gérée par ST CASSIEN

N° 18: U17: CHIRENS / ST CASSIEN

Entente gérée par CHIRENS

N°20: U15: CESSIEU / SEREZIN TOUR

Entente gérée par CESSIEU

N°21: U13: SEREZIN TOUR / CESSIEU

Entente gérée par SEREZIN

N°22: SENIORS 4° Division: FLACHERES / ECBF

Entente gérée par FLACHERES

Attention pas de possibilité de montée

N°22: SENIORS 4ème Division: FLACHERES / ECBF

Entente gérée par FLACHERES

N°23: U14-U15: CVL38 / F.C SEVENNE

Entente gérée par CVL38

N°24: FEMININES U14-U18: FC LA COTE SAINT

ANDRE / ST SIMEON SPORTS

Entente gérée par LA COTE SAINT ANDRE

N°25: U15: FC LA COTE SAINT ANDRE / ST SIMEON

SPORTS

Entente gérée par ST SIMEON SPORTS

N°26 : U15 : FC LIERS / COMMELLE Entente gérée par COMMELLE

N°27: U17: FC LIERS / COMMELLE

Entente gérée par LIERS



PV N° 307

JEUDI 1er SEPTEMBRE 2016

N°28: U14-U15: FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE /

U.S THODURE

Entente gérée par FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE

N°29: U12-U13: FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE /

U.S THODURE

Entente gérée par FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE

N°30: U10-U11: FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE /

U.S THODURE

Entente gérée par FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE

N°31: U19: DOMENE / LE VERSOUD

Entente gérée par DOMENE

EN ATTENTE POUR VALIDATION

N°19: U10-U11: CESSIEU / SEREZIN TOUR

Entente gérée par CESSIEU

Manque effectif de Sérezin, veuillez retourner le document complété pour validation.

PRESIDENT Jean Marc BOULORD 06.31.65.96.77 SECRETAIRE Jean CHAMBARD



PLANNING HEBDOMADAIRE

Du vendredi 9 septembre 2016 au dimanche 11 septembre 2016

STADE CLOS D'OR - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)

dimanche 11 septembre 2016 à 13h00 Match U19 PHR GF38 2/ MDA CHASSELAY

STADE LESDIGUIERES - TERRAIN HONNEUR (GAZON)

dimanche 11 septembre 2016 à 15h00 Match Féminines D2 GF38 / Clermont Foot 63

STADE STIJOVIC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (GAZON)

dimanche 11 septembre 2016 à 15h00 Match Féminine HL GF382 / ES GENAS

P.16 Le Foot en Isère : Moi J'adhère



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mardi 30 AOUT 2016

Présents: A. Brault/L. Mazzoleni /G.Bouat/ J. Chambard / B.Buosi / D. Guillard / D. Marchal / M. Hesni / C.

Maugiron

Excusé: / F. Agaci

Modalité d'application des règlements relatifs aux changements d'horaires ou de lieux des rencontres :

(Articles 32 et 33 des règlements généraux et article 8 des règlements de championnats de jeunes)

Par application des articles cités précédemment, les clubs doivent se conformer aux dispositions suivantes :

- Les horaires des rencontres doivent être saisis sur footclubs avant le lundi 12h00 de la semaine (N-1) et se conformer aux plages horaires prévues dans les règlements (à défaut il faut **obligatoirement** l'accord du club adverse)
- Les horaires communiqués entre le lundi (N-1) 12h00 et le lundi (N) 12h00 doivent **obligatoirement** avoir l'accord du club adverse.

La procédure, mise en place par la FFF, pour procéder aux modifications de match (horaires et lieux) sur Footclubs, a été communiquée à tous les clubs par l'intermédiaire de leur boite mail officielle.

- Les demandes transmises à partir du lundi N 12h00 devront être faites par mail (Irafoot) ou courrier à entete du club et seront étudiées par la commission sportive et validées ou non en fonction des motifs.

Les clubs ne respectant pas ces dispositions verront leurs rencontres fixées d'office à l'horaire de base prévu par les règlements.

L'ensemble des échanges par courrier électronique entre le District et les clubs doit être fait par la boite officielle Irafoot.org, à défaut il ne sera pas tenu compte de la correspondance. L'interlocuteur doit être identifiable (nom, fonction)

La commission vérifiera également de manière aléatoire que les plateaux U6, U7, U8, U9 respectent également le règlement.

Niveau 1:Le calendrier est sur le site rubrique Championnat

Niveau 2 : Composition des poules

U13 NIVEAU 2 2016



PV N° 307

JEUDI 1er SEPTEMBRE 2016

U13

Α	В	С	D
NOTRE DAME MESAGE 1	GF38 3	BAJATIERE 1	ECHIROLLES 3
PIERRE CHATEL 1	MISTRAL 1	USVO 2	FC2A 1
VALLEE GRESSE 1	VILLENEUVE 1	VILLENEUVE 2	GF38 4 FILLES
ST PAUL DE VARCES 1	ECHIROLLES 2	EYBENS 3	GIERES 1
JARRIE CHAMP 1	CLAIX 1	DEUX ROCHERS 3	ST MARTIN URIAGE 1
PONT DE CLAIX 1	VALLEE GRESSE 2	SEYSSINET 3	SASSENAGE 2

E	F	G	н
CROLLES 3	DEUX ROCHERS 2	CHIRENS 1	VALLEE DU GUIERS 2
PAYS ALLEVARD 1	IZEAUX 1	G SUD DAUPHINE 2	ST ANDRE LE GAZ 1
TOUVET TERRASSE 1	G SUD DAUHINE 3	MURETTE 3	BALMES NI 1
MANIVAL 3	VINAY 1	CROSSEY 1	TOUR ST CLAIR 2
VERSOUD 1	G FURE ISERE 1	LA SURE 1	VEZERONCE HUERT 1
GIERES 2	MURETTE 4	ST HILAIRE LA COTE 1	CHARVIEU 2

I	J	К	L
DOLOMIEU 2	BOURGOIN 3	CVL 38 1	ESTRABLIN 1
LAUZES 1	SEREZIN LA TOUR 1	ARTAS CHARANTONAY 2	ST MAURICE EXIL 2
ST ANDRE LE GAZ 2	COMMELLE 1	BEAUREPAIRE 1	MOS 3 RIVIERES
VALLEE BLEUE 1	COTE ST ANDRE 3	BOURGOIN 4	NORD DAUPHINE 1
CASSOLARD PASSAGEOIS 1	FORMA FOOT 1	DOMARIN 2	REVENTIN 1
VALLEE DU GUIERS 3	NIVOLAS 2	UNI FOOT 1	ENT FOOT ETANG 1

Niveau 3 : Date limite d'engagement le 12/09

U15 A 8

A ce jour nous avons seulement deux équipes inscrites.



Le Foot en Isère: Moi J'adhère



Pour rappel : délai pour procéder aux pré- engagements, le 19/09/2016

Responsable: DAN MARCHAL port: 06 24 79 26 38

U15 A 11

PV N° 307

1° Division: La commission repousse la date limite pour les pré-engagements aux 04/09/2016 que ce soit pour les nouvelles équipes ou pour valider l'accord d'équipes présentes la saison passée.

La composition des poules de 1ére division paraitra dans le PV de la semaine prochaine.

Responsable: DAN MARCHAL port: 06 24 79 26 38

U17

Izeaux : se déclarant en inactivité pour la saison 2016 / 2017

PROMOTION D'EXCELLENCE

Suite à la décision du Bureau du 23 Aout parue dans le PV du 25 Aout

Il est procédé aux modifications suivantes

La poule A sera composée de 13 équipes par l'incorporation de Vinay qui passe de la poule B à la poule A

En poule B le Groupement Isère Rhodanienne prend la place de Vinay, le calendrier ne sera pas modifié

En poule A la 1ère journée du 17 septembre n'est pas modifiée. Vinay étant exempt

Paraitra en fin de semaine sur le site le nouveau calendrier

Composition des poules de 1er Division

Poule A: Bourg d'Oisans, Claix, FC2A, St Paul de Varces, Mistral, Pont de Claix, Echirolles Surieux, Voreppe,

Versoud, Seyssinet 3, Pays d'Allevard

Poule B: Rives, Groupement Fure Isère, La Sure, Chirens 1, Chatte, Groupement Sud Dauphiné 2, LCA Foot 38 , Chabons , ASCOL 38 , St Hilaire de la Cote 1

Poule C: Creys- Morestel 2, ECBF 1, Groupement Isère Rhodanienne 2, Liers, Vallée du Guiers 2, Chirens 2,

Cessieu, St Hilaire de la Cote 2, Vallée de l'Hien 38, Vézeronce-Huert, Cassolard Passageois

Poule D: Artas - Charantonnay 2, Mos-3 Rivières 2, Nivolas, Reventin, Unifoot, Varèze, Beaurepaire, Charvieu-

Chavagneux, Villefontaine, Nord Dauphiné, Tignieu-Jameyzieu

Responsable: BUOSI. Bernard: Port 06 74 25 85 94

U19

Promotion d'Excellence : Intégration du Groupement Isère Rhodanienne

Composition de la poule de Promotion d'Excellence

Crolles, Deux Rochers, Domene, Echirolles 2, Groupement Isère Rhodanienne, Mistral, Nord Dauphiné,

Sassenage, Seyssins, St Maurice Exil, Vallée du Guiers

Le calendrier sera publié sur le site en fin de semaine

Composition des Poules de 1er division

Poule A: Abbaye, Champagnier, FC2A, Fontaine, Jarrie Champ, Pont de Claix, Seyssinet 2, St Paul de Varces Groupement Fure Isère, Rives, Vinay

Poule B: Artas Charantonnay, Creys-Morestel, Domarin, Formafoot Bièvre Valloire, Four, LCA Foot 38, Lauzes, Ruy Montceau, St Geoire en Valdaine, Vallée d'Hien38,

Responsable: BUOSI. Bernard: Port 06 74 25 85 94

SENIORS

COURRIERS DES CLUBS



PV N° 307

JEUDI 1er SEPTEMBRE 2016

Collines : vos demandes de jumelage sont à faire par footclubs **MOS 3 Rivières** ; idem pour votre équipe 5 en 4^e division

Crolles: inscription en coupes Isère et Réserve: nécessaire fait pour la coupe de l'Isère, par contre vous pouvez

faire votre engagement en coupe réserve par footclubs, date limite 12/09 **Susville Matheysine**: changement des couleurs devient noir et orange **Faramans**: engagement en coupe Isère et Réserve: nécessaire fait

AS Turquoise : veuillez déclarer sur quel stade vous allez évoluer en 4º Division

Four: Pour modifier le 23/10 les rencontres de vos seniors et féminines vous devez trouver un accord avec les équipes adverses, nous sommes néanmoins surpris de voir une fête du club prévue un jour de championnat. Pour le jumelage de vos équipes par footclubs vous avez appliqué la bonne procédure.

2 Rochers : Il n'est pas possible de donner suite à votre demande **Champagnier** : Il n'est pas possible de donner suite à votre demande

CHAMPIONNAT

1º Division B : J3 : Gières2 / 2 Rochers 2 du 02/10 est avancé au samedi 01/10 à 18h (éclairage OK)

2º Division A: J1: Gières 3 / Grésivaudan du 18/09 est avancé au samedi 17/09 à 20h (éclairage OK)

2º Division A: J3: Gières 3 / St Martin d'Uriage du 02/10 est avancé au samedi 01/10 à 20h (éclairage OK)

3° Division B : Formafoot Bievre Valoire 2 est incorporé par repêchage dans cette poule

4°Division : certaines équipes n'ayant pas confirmé ou refusé leurs inscriptions, la commission prolonge la période d'engagement jusqu'au 2 septembre inclus et fera paraître les poules dans le prochain PV.

Coupe de l'Isere : le 1° tour paraitra en fin de semaine, sont exempts les équipes d'Excellence, Pro. Excellence ainsi que les équipes qualifiées pour le second tour de la coupe de France. Les rencontres sont prévues le dimanche 11 septembre à 15h00

SENIORS A 8

Rappel date limite d'engagements seniors Foot à 8 le 19 septembre 2016 Responsable : MOHAMED HESNI tel : 0651734876

VETERANS

Rappel date limite d'engagement Vétérans le 19 septembre 2016 Responsable : MOHAMED HESNI tel : 0651734876

Les Co- Présidents L.Mazzoleni / F. Agaci Le Secrétaire J. Chambard



OMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion du 30 Août 2016

Présents: M. GIROUD- GARAMPON, NARDIN, DA CUNHA VELOSO, FRANZIN, FARRAT, SABATINO.

Excusé: Mr SERVE.

RAPPEL DES OBLIGATION DES CLUBS SAISON 2016/2017 :

Les obligations des Clubs au Statut Fédéral de l'Arbitrage doivent être couvertes par des Arbitres Seniors (âgés de 23 ans et plus au 1er janvier de la saison en cours) et majeurs (âgés de 18 ans et plus au 1er janvier de la saison en cours). Pour la saison 2016/2017, le 1er janvier concerné sera le 1er janvier 2017. Pour les 2 premiers niveaux des Districts, de la Lique et de la Fédération (Championnats libres Seniors) le nombre d'Arbitres ne peut être inférieur à :

Championnat de Lique 1 : 10 Arbitres Majeurs dont 6 Arbitres Seniors dont 1 formé et reçu avant le

31 Janvier de la saison en cours.

Championnat de Lique 2 : 8 Arbitres Majeurs dont 5 Arbitres Seniors dont 1 formé et reçu avant le

31 Janvier de la saison en cours.

Championnat Féminin de Division 1 : 2 Arbitres dont 1 Arbitre Majeur.

Championnat Féminin de Division 2 : 1 Arbitre.

Championnat National: 6 Arbitres Majeurs dont 4 Arbitres Seniors.

CFA et CFA 2: 5 Arbitres Majeurs dont 3 Arbitres Seniors.

Championnat Futsal Division 1 : 2 Arbitres dont 1 Arbitre Majeur.

Championnat Futsal Division 2: 1 Arbitre.

Division Honneur: 4 Arbitres Majeurs dont 2 Arbitres Seniors. Honneur Régional : 3 Arbitres Majeurs dont 2 Arbitres Seniors

Promotion Honneur Régional et Division Supérieure de District : 2 Arbitres Majeurs dont 1 Arbitre Senior.

Deuxième niveau de District : 1 Arbitre Senior.

Autres niveaux de District : 1 Arbitre.

Pour les Clubs ayant une ou plusieurs équipes de Jeunes qui disputent Le Championnat National des U 19, des U 17 et le Championnat de Ligue Elite et/ou Honneur U 19, U 17 et U 15 : 2 Jeunes Arbitres.

Le Championnat de Ligue Promotion U 19, U 17, U 15 et le Championnat de Jeunes de la plus haute série de District : 1 Jeune Arbitre.

<u>CATEGORIE D'AGE :</u>

STATUT DE L'ARBITRAGE SAISON 2016/2017 (article 41 FFF et 14 LRAF).

Arbitres seniors majeurs (Statut Fédéral)

Seniors : Nés au plus tard le 1er Janvier 1994. Majeurs: Avoir 18 ans au 1er Janvier 2017.

Nés au plus tard le 1er Janvier 1999.

Jeunes Arbitres (13-23 ans au 1er Janvier de la saison en cours) : Nés entre le 1er Janvier 2004 et le 31 Décembre 1993.

Article 39: Rappel des obligations:

Nombre de journées minimum à diriger (1 journée va du lundi au dimanche inclus):

SENIORS ET MAJEURS : 18 dont 1 dans les 3 dernières journées de Championnat.

JEUNES: 15 dont 1 dans les 3 dernières journées de Championnat.

Pour les joueurs arbitres, c'est le total des obligations qui doit être couvert par 2 joueurs arbitres pour représenter un arbitre.

Arbitres représentatifs : licences avant le 15 juillet. Examens théoriques : avant le 31 janvier. 9 journées minimum sauf impossibilité.



PV N° 307

JEUDI 1er SEPTEMBRE 2016

COURRIERS

Arbitres:

<u>KOUAS Abdelfettha</u>: La commission entérine votre changement de club pour raisons professionnelles. Vous représenterez le club de Virieu dès la saison 2016/2017.

<u>LAURENT Saint-Albin</u>: La commission entérine votre demande d'être indépendant pour raisons personnelles dès la saison 2016/2017.

<u>OMIR Fouad</u>: La commission entérine votre démission du club d'Echirolles pour raisons personnelles vous devenez indépendant dès la saison 2016/2017.

<u>GUADAGNINO Lucie</u>: Après deux années « indépendant » La commission entérine votre demande de représenter le club de Corbelin dès la saison 2016/2017.

BRIOUA Noureddine: Après deux années « indépendant » La commission entérine votre demande de représenter le club de ST Joseph De Rivière dès la saison 2016/2017.

GAGGERO Raphaël: Après deux années « indépendant » La commission entérine votre demande de représenter le club de La Batie Montgascon dès la saison 2016/2017.

BERRABHA Abdelkader: Après deux années « indépendant » La commission entérine votre demande de représenter le club de La Vallée De La Gresse dès la saison 2016/2017.

<u>PAIN David</u>: La commission entérine votre changement de club pour raisons professionnelles. Vous représenterez le club de Echenevex Segny Chevry dès la saison 2016/2017.

<u>ZEMZEMI Oualid</u>: La commission entérine votre changement de club pour raisons professionnelles. Vous représenterez le club de Beaucroissant dès la saison 2016/2017.

<u>MAURIES Pierre</u>: La commission entérine votre demande d'être indépendant pour raisons personnelles dès la saison 2016/2017.

Clubs:

FCVH38: Les infractions au statut de l'arbitrage courent pour la saison entière.

<u>J.S St Georgoise</u>: Mr VAILLANT Erwin a dirigé 11 rencontres la saison passée, vous couvrant au statut de l'arbitrage, vous avez droit à six mutés pour la saison 2016/2017.

<u>As Martinérois</u>: Mr KOUAS Abdelfettha quitte le club pour raisons professionnelles, il ne vous représente plus au statut de l'arbitrage.

<u>Fc Echirolles</u>: Mr OMIR Fouad démissionne de votre club, il ne vous représente plus au statut de l'arbitrage.

<u>Fc Tignieu Jameyzieu</u> : Mr LAURENT Saint-Albin démissionne de votre club, il ne vous représente plus au statut de l'arbitrage.

<u>Formafoot Bièvre Valloire :</u> Mr MAURIES Pierre démissionne de votre club, il ne vous représente plus au statut de l'arbitrage.



Mardi 30 août 2016

LES FORMATIONS 2016-2017

Nous vous rappelons que les inscriptions se font en ligne (onglet Pôle formations). A ce jour toutes les formations jusqu'à fin mars 2017 sont ouvertes.

Les autres sessions seront ouvertes par ordre chronologique. Inutile d'envoyer un mail de réservation, les dates d'ouverture seront indiquées au fur et à mesure sur le PV de la commission technique.

Mois	Formation	Dates	Lieu
AOUT	CFF1 (discontinu)	25 - 26 Août 2016	SASSENAGE
SEPTEMBRE	CFF1 (discontinu)	1 - 2 Septembre 2016	SASSENAGE
	Module U6- U7	1 Octobre 2016	ST CHEF
OCTOBRE	Certification CFF1 (session15-16)	19 Octobre 2016	
	CFF2	24 - 27 Octobre 2016	
NOVEMBRE	Certification CFF2	9 Novembre 2016	
NOVEWBRE	Certification CFF4	17 Novembre 2016	SASSENAGE
	CFF4 (projet associatif)	1 - 2 Décembre 2016	
	Certification CFF1	7 Décembre 2016	
DÉCEMBRE	CFF1 (discontinu)	8-9 Décembre 2016	
	CFF1 (discontinu)	15-16 Décembre 2016	
	Module Futsal Découverte	16 Décembre 2016	
JANVIER	Module Futsal Perfectionnement	3 - 4 - 5 Janvier 2017	
JANVILK	CFF4 (projet sportif - éducatif)	19-20 Janvier 2017	
FÉVRIER	CFF3	20 - 23 Février 2017	
	Certification CFF2	8 Mars 2017	
	Module U9	9 - 10 Mars 2017	
MARS	Module U11	17 - 18 Mars 2017	
	CFF2	23-24 et 27-28 Mars 2017	
	Certification CFF1 (session dec 16)	7 Avril 2017	
AVRIL	Module 2 Gardien de But	12 - 13 Avril 2017	
	Module U9 Mineurs	18 - 19 Avril 2017	
MAI	Certification CFF3	31 Mai 2017	
	Certification CFF1 (session mars 17)	2 Juin 2017	
JUIN	Certification Futsal Base	8 Juin 2017	
00111	Certification Gardien de But	14 Juin 2017	
	Certification CFF2	21 Juin 2017	



PV N° 307

JEUDI 1er SEPTEMBRE 2016

LES BONS DE FORMATIONS

Nous informons les clubs que les bons de formations pour cette saison seront acceptés jusqu'au dernier jour de la formation concernée. Au-delà, le District ne pourra plus vous les déduire de vos formations.

FORMATION MODULE U7

Les Inscriptions sont ouvertes en ligne pour ce module se tenant le samedi 1^{er} octobre à Balmes Nord Isère (St Chef). Attention, les stagiaires doivent obligatoirement être majeurs pour suivre cette formation.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du Mardi 30 Août 2016

PRESIDENT: CHASSIGNEU GUY

<u>Membres Commission</u>: BALDINO CATALDO – BECHET PATRICE – DUTCKOWSKI YOHAN, TOUILLON JEAN FRANCOIS

<u>Infos Commission</u>: Pour la saison 2016/2017 vous pouvez joindre la commission

Le lundi de 10h à 11h30.

CLASSEMENT TERRAIN:

SAINT ANDRE LE GAZ – Stade municipal - NNI 383570101 – niveau 5

CLASSEMENT ECLAIRAGE:

VOREPPE: Stade ERNEST PINEGUY – NNI 385650101 Niveau E5 – 154lux – CU 0.73 – Emini/Emaxi 0.50

CLASSEMENT GYMNASE:

LE PONT de CLAIX : Gymnase VICTOR HUGO – NNI383179901

Cette installation est classée en niveau FUTSAL2 jusqu'au 19/07/2022.

VISITE GYMNASE:

VOIRON: Hall CHAMECHAUDE pour un classement en niveau FUTSAL4

(en attente des pièces demandées pour l'homologation) prochaine visite le

06 septembre 2016.

MOIRANS: LE VERGERON pour un classement en niveau FUTSAL4

(en attente des pièces demandées pour l'homologation)

Courrier envoyé Ligue Rhône Alpes :

Saint MARTIN D'URIAGE : Stade municipal pour confirmation de classement

AOSTE: Stade municipal (annexe), suite travaux sur le terrain d'honneur.

Pour un classement initial.

Courriers reçus:

DOMENE - Aménagement Complexe Sportif ALLENDE

TREPT - Réalisation d'un terrain synthétique à huit.

ST JUST CHALEYSIN – Nouvelle pelouse avec arrosage auto intégré.

P.24

Le Foot en Isère: Moi J'adhère







C'est la reprise!

Votre section départementale de l'UNAF ISERE s'est réunie le 26 aout pour sa grande réunion de rentrée, avec des idées et des activités novatrices et dynamiques.

- Le livret pour les « Nouveaux Adhérents »
- L'organisation de l'arbre de Noël à Saint Nicolas de Macherin le 10 décembre à la salle communale. Un spectacle féérique attend vos enfants, avec la présence du père noël et sa hotte pleines de cadeaux
- L'organisation du congrès régional de l'UNAF AUVERGNE RHONE ALPES, en juin 2017, rassemblant près de 500 personnes
- La préparation de la grande journée festive de fin d'année, réservé aux adhérents, leurs familles et leurs amis, avec une surprise colossale...!

Et des partenariats renouvelés et inédits :

- Ligue 1
- Le parc Walibi Rhône-Alpes
- Challenge Room
- La Fédération Française de Football
- Le District de l'Isère de Football
- Le magasin BROUTY SPORTS

Nous reviendrons sur chaque point dans les prochaines lettres hebdomadaires de votre amicale.

Alors.... Adhérer c'est profiter d'une saison exceptionnelle

Votre section départementale de l'Isère n'est pas seulement un soutien juridique (paiement des frais d'avocat...), elle est aussi une véritable famille sportive rassemblant tous les arbitres de football en activité ou non.

Votre adhésion vous donne droit à des avantages incontournables.

Pour adhérer :

Il suffit de remplir la fiche adhésion UNAF ISERE : située sur le site du District de l'Isère de Football : rubrique « Arbitrage » - onglet « Documents » - onglet « UNAF 38 » et la retourner à l'attention de l'UNAF ISERE, au siège départemental du District de l'Isère de Football (2 bis rue Pierre de Coubertin 38360 SASSENAGE)

Et, joindre un chèque, à l'ordre de l'UNAF ISERE, correspondant à votre catégorie :

- Très jeune arbitre (né après le 01/01/2001) : Gra-
- Jeune arbitre (né après le 01/01/1993) : 25 €
- Arbitre adulte : 44 €

PV N° 307

Honoraire ou sympathisant : 30 €

Vous pouvez même recevoir un reçu de paiement pour votre club

Notre présence à vos côtés

- Le 10 septembre 2016 au Campus La Brunerie TSF à Voiron (Ex: CREPS):

Nous serons aux côtés de tous les arbitres de catégories D1, D2, D3 et D4, les arbitres assistants agréés LIGUE, les arbitres assistants de DISTRICT, les jeunes arbitres, les féminines et les observateurs appartenant au DISTRICT DE L'ISERE DE FOOTBALL, pour assister à leur stage de début de saison.

Ce sera l'occasion l'occasion de se rencontrer. échanger, adhérer et questionner sur notre rôle, celui de vous représenter, vous protéger et vous divertir.

Pour rappel: L'organisation de votre amicale

Les membres élus / Mandat 2016 - 2020 :

Tous les membres du nouveau comité directeur de votre association sont à votre entière disposition pour :

- Une demande de renseignement
- Être votre soutien, un accompagnement
- Être à votre écoute
- Vous, inscrire à des animations
- Vous, faire découvrir l'UNAF
- A votre service...

Co président : Nicolas TAMBORINI Co président : Mario MARTORANA

Président délégué : Mohamed BENATTOU Secrétaire général : Mathieu FERNANDES Secrétaire adjoint : Bastien PETERLE Trésorier général : Éric DOUVILLÉ



PV N° 307

JEUDI 1er SEPTEMBRE 2016

Vice Président délégué en charge de l'Animation : **Georges HAGLI**

Vice Président délégué en charge du Juridique :

Mohamed BENATTOU

Vice Président délégué en charge du Partenariat :

Ahmed ELAFANI

Vice Président délégué en charge de la Communica-

tion: Thierry NAVARRO

Vice Président délégué en charge des Jeunes : Clément GENTIL

Vice Président délégué en charge des Nouveaux

Adhérents : Laurent SAINT-ALBIN

Vice Président délégué en charge du Soutien à

l'Arbitrage : Farid KORBAA

Conseiller Délégué en charge des Relations avec les

clubs : Najib BOUJA

Conseiller Délégué en charge du Webmaster : **Jérémie**

BRUNO

Conseiller Délégué en charge du Pôle Sportif : **Pierrick**

LOUIS

Conseiller Délégué en charge du Pôle Féminin :

Angélika ANNE

Membres du comité directeur : **Thierry ANNE** Membres du comité directeur : **Béchir BEN-**

MESSAOUD

Représentant des Arbitres au Comité Directeur du Dis-

trict: José VELOSO

Responsable MAGIC (logiciel de gestion des

adhérents) : Éric DOUVILLE



Toutes les coordonnées des membres de votre section départementale de l'UNAF ISERE, sont visibles dans les précédentes lettres hebdomadaires. Nous restons joignables et à votre écoute.

Conduite à tenir en cas d'agression :

En cas d'agressions (quel que soit la nature : menaces, coups...), après avoir respecté les formalités données par la CDA, prenez contact dès que possible avec votre président de CDA ou son président délégué, ainsi qu'avec l'un des coprésidents et le délègue juridique de la section départementale UNAF Isère.

Pour l'UNAF, cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné dès que possible, et surtout lors du dépôt de plainte ou toute autre démarche.

Prenez soin SVP de relever les coordonnées suivantes et de les laisser dans votre mallette d'arbitre :

- Co-Président de l'UNAF Isère :
 Mario MARTORANA au 06-69-95-92-22
 Nicolas TAMBORINI au 06-80-82-51-31
- Responsable Juridique :

 Mohamed BENATTOU au 06-20-65-3782
- Ce slogan s'adresse :
- aux présidents
- aux dirigeants de clubs
- aux joueur
- et même aux spectateurs....

Arbitre Agressé = Football en Danger

• Rappel :La loi du 23 octobre 2006 (plus connue sous le nom de la loi LAMOUR») stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.



Rédacteur Nicolas TAMBORINI